

Cahier de doléances du Tiers État de La Cambe (Eure)

Cahier des plaintes et doléances des habitants en général de la paroisse de La Cambe¹ composant le tiers état suivant et au désir de la permission que nous en a donné Sa majesté Louis 16 par des lettres patentes expédiées le 24 janvier 1789

Ces habitants représentent que leur petite paroisse est comp² composée de peu de fonds et de médiocre valeur dont partis appartient à des gens de main morte Lesquels ne payent que très faiblement d'impôts et presque point du tout et ne font point dom³ dans le ressort de notre dite paroisse

autres parties de fonds faite valoir par des occupants qui ne payent que demi impôt quant au surplus qui est surchargé d'impôts excessifs de tout genre et de toute espèce

par exemple un citoyen qui possède 100 #³ de rente est chargé de payer tant pour son taux naturel que pour taille cinq sols pour livre25 #
 pour accessoire16 #
 pour capitation15 #
 pour la confection et entretien des grands chemins et routes royales7 #
 pour dixième denier et deux sols pour livres11 #

Sit⁴ est collecteur à taille il est encore obligé je ne sais sur quoi fonder de payer au greffier du grenier pour le dénombrement des habitants3 #

Excedé par toute sorte de droits de commis aux aides de manière que le citoyen ne peut même donner une bouteille de sa boisson à un pauvre languissant qui en pareil cas serait condamné à des amendes insupportables : ainsi la situation est misérable pour le pauvre pour lequel nous demandons la suppression de ces employés

Ces citoyens payent encore au seigneur les droits seigneuriaux et en outre est rongé dans les saisons et aux approches des récoltes par un nombre innombrable de pigeons qui pillent et enlèvent ses grains de toutes espèces

Ce citoyen se plaint encore de la banalité du moulin, qui est pillé par des meuniers, que dans leur métier le pauvre ne connaît rien et on demanderait à leur aubon³ semblerait.

Ce citoyen se plaint encore que les seigneurs remboursent des terres relevant de leur seigneurie ; ces terres payent un droit ; au sites qu'ils ont ne payent plus ; si il les donne à ferme il ne paye que demi droit, qui devient l'autre, est reparti sur les taxes des pauvres citoyens

il paye aux gros décimateurs les dîmes des productions de ses grains

il paye au curé pour ses droits de verte dime de toutes ses productions des élevés des bestiaux même cherchent à les augmenter le plus qu'ils peuvent.

¹ Hameau de Thibouville.

² écriture gênée par une tâche d'encre.

³ livres

⁴ S'il

Sil mêne ou porte quelque danrées au marché il faut payer les droits d'entrée, droits de coutume, de hallage ; que reste a ce miserable citoyen pas 12^s 6 d pour avoir une livres de sel que nous desirerions voir commercable ainsi que les autres denrées

Et ainsi il se trouvé encore rongé souvent par des chicanes indefinies Retours de procureur fort inutiles et souvent par des juges peu vertueux qui se fondent leur projets par la longueur des procès

Le surplus de nos plaintes se trouve contenu dans le cahier du syndic municipal du neufbourg ; au quel adherons ; telles sont les humbles doleances que les habitants de la paroisse de La Cambe presentent a nos seigneurs des Etats generaux ; ce que nous certifions veritable ce neuf mars mil sept cent quatre vingt neuf ; les Deputés et habitants de La Cambe. Ce que nous avons scigné

La Cambe

Plaintes ou demandes particulieres avec ou sans ~~avec~~ une destination

Détail des impositions payées par cette paroisse

Plaintes ou demandes généralles

La suppression des gabelles et des aides

Plaintes sur les pigeons

Demande la suppression de la banalité

Plainte relative au retrait feodal et tendante à une repartition égalle

Remontrance sur les dimes des grains et vertes, sur les droits d'entrée, de coutume et de hallage.⁵

⁵ Sur un morceau de papier partagé en deux colonnes. Ecriture rapide. Pense bête ?